

**DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION
PROFESSIONNELLE**

Au titre de l'année 2022/2023

**Candidature à transmettre à votre IEN pour le 04
février 2022 (une copie sera adressée à la Division des
personnels par courriel à dp71@ac-dijon.fr)**

Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Grade :

Affectation :

Date d'entrée à l'éducation nationale :

demande le bénéfice d'un congé au titre du décret N°2007-1470 du 15 octobre 2007 pour suivre la formation suivante :

Organisme de formation (en toutes lettres) :

Quotité de formation :

- à temps plein sur l'année scolaire,
 à mi-temps sur l'année scolaire.

Avez-vous déjà bénéficié d'un congé de formation professionnelle ? oui non

Si oui, au titre de quelle (s) période(s) :

Engagement du candidat :

Dans l'hypothèse où ma demande serait agréée, je m'engage à rester au service de l'État, à l'expiration de ce congé, pendant une période d'une durée égale au triple de celle pendant laquelle l'indemnité m'aura été versée et à rembourser le montant de cette indemnité en cas de non-respect de cet engagement. Je m'engage également, en cas d'interruption de ma formation sans motif valable, à rembourser les indemnités perçues depuis le jour où cette formation est interrompue.

Je déclare avoir pris connaissance des dispositions du décret n°2007-1470 du 15 octobre 2007, notamment concernant les obligations incombant aux fonctionnaires placés en congé formation, la durée maximale du versement de l'indemnité mensuelle et l'obligation de paiement des retenues pour pension.

A , le / /2022

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

Pièces à joindre à la demande :

- un certificat de pré-inscription à la formation,
- une lettre de motivation,
- une copie des diplômes ou attestation d'inscription en université (pour les études déjà effectuées en tant qu'enseignant).

Avis motivé de l'IEN de la circonscription :

Date :

Nom :

Prénom :

Signature et cachet

Décision du DASEN :

Fait à Mâcon, le / /2022

Signature